

Trois dangers (lire Deut. 13)

B. Rossel

[Feuille aux jeunes n° 177]

Un tel chapitre, pourrait-on demander, concerne-t-il vraiment des enfants de Dieu vivant dans la période de la grâce ? Or l'affirmation de l'apôtre Paul est sans réticence : « Toute écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et parfaitement accompli pour toute bonne œuvre » (2 Tim. 3, 16-17). Nous allons donc essayer, avec l'aide de l'Esprit de Dieu, de faire ressortir de notre portion un enseignement pour les temps actuels.

Moïse présente trois dangers auxquels les fils d'Israël allaient être exposés. Le premier occupe les versets 1 à 5, le second, les versets 6 à 11, et le troisième, les versets 12 à 18. Chacun d'eux est traité dans un paragraphe particulier.

En résumé, ces trois dangers consistent :

1. en un signe ou un miracle (v. 1) ;
2. dans les relations de famille ou d'amitié (v. 6) ;
3. dans le rejet de la solidarité entre les villes d'Israël (v. 12-18).

Reprenons ces trois points avec quelques développements.

Premier danger : le signe ou le miracle

La Parole emploie trois termes, réunis en Actes 2, 22 entre autres passages, termes que nous définissons brièvement :

Miracle : fait extraordinaire parce qu'il n'obéit pas aux lois de la nature (voir 2 Rois 6, 5-7).

Signe : attestation, preuve visible d'une chose qu'on ne voit pas. Le signe peut être naturel ou surnaturel. Genèse 9, 13 mentionne un signe naturel ; 2 Rois 20, 8 à 11, un signe surnaturel.

Prodige : signe surnaturel ou miraculeux seulement (voir Néh. 9, 10).

Dans notre passage, un prophète se levait en Israël. Il donnait comme preuve de la valeur de son message (message destiné à détourner ses auditeurs de l'Éternel) un signe ou un miracle, et, chose extraordinaire, ce qu'il avait annoncé se produisait. Combien l'Israélite non prévenu aurait été tenté d'écouter un tel homme et d'aller après d'autres dieux ! Mais un solennel avertissement est donné au verset 3 : « Tu n'écouteras pas les paroles de ce prophète, ni ce songeur de songes, car l'Éternel, votre Dieu, vous éprouve, pour savoir si vous aimez l'Éternel, votre Dieu, de tout votre cœur et de toute votre âme ». L'Israélite était par conséquent coupable de ne pas rejeter un tel homme.

De nos jours, ne désire-t-on pas à tout prix, peut-être même avec des intentions louables, des manifestations extérieures de puissance ? Or la Parole déclare : « Tu as peu de force » (Apoc. 3, 8). De chers enfants de Dieu sont parfois entraînés hors du chemin de l'obéissance parce qu'ils ont constaté une

démonstration de puissance. Sans doute Dieu peut accomplir des miracles, et Il le fait souvent, même à notre insu, mais il ne nous appartient pas de les exiger ni même de les rechercher (cf. 1 Cor. 1, 22 ; Matt. 12, 38-42). Les certitudes de la foi ne reposent pas, Dieu soit béni, sur les miracles. Combien est belle la parole que Jésus adresse à Thomas : « Bienheureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru » (Jean 20, 29).

Deuxième danger : les relations de famille ou d'amitié

Il est souvent difficile de résister à l'influence d'un proche parent ou d'un ami intime. Et pourtant, la Parole nous enseigne que l'obéissance au Seigneur doit se placer avant les affections naturelles, bien que celles-ci ne puissent être supprimées. Les fils de Lévi ont été bénis parce qu'ils ont placé la gloire de l'Éternel au-dessus de leurs sentiments pourtant légitimes (Ex. 32, 26-29 ; Deut. 33, 9-11).

Quel reproche terrible est adressé à Éli, pieux vieillard : « Tu honores tes fils plus que moi » (1 Sam. 2, 29). Et le Seigneur Lui-même s'exprime en ces termes : « Celui qui aime père ou mère plus que moi, n'est pas digne de moi » (Matt. 10, 37).

Troisième danger : rejet de la solidarité

L'Israélite, apprenant que les habitants d'une ville, qui n'est peut-être pas la sienne propre, se sont révoltés contre l'Éternel, aurait pu penser : Ce n'est pas mon affaire. Or, il devait s'informer avec certitude et ne pas se contenter des on-dits, ou de propos malveillants. Il en va de même dans une assemblée, ou encore entre diverses assemblées de Dieu. Il existe une solidarité en vertu de laquelle nous sommes appelés à nous intéresser les uns aux autres avec amour et, le cas échéant, à nous reprendre les uns les autres. Le « chacun pour soi » n'est pas selon Dieu quand il s'agit de relations entre personnes en communion à la table du Seigneur, tout en prenant soigneusement garde à l'exhortation de Deutéronome 13, 14 : « Tu rechercheras et tu t'informerás, et tu t'enquerras bien : et si c'est la vérité, si la chose est établie... ».

Puissions-nous réfléchir aux trois enseignements précis et sérieux, que Moïse a adressés au peuple alors que celui-ci était sur le point de pénétrer en Canaan.

N.B. — Nous recommandons la lecture de S. Prod'homme, *La prière et les guérisons*.